

PLAN VÉLO

UNE ENQUÊTE EN COURS POUR ÉVALUER LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES TESTS SUR LE TERRITOIRE DE GRANVILLE

Le Département a entrepris en juin 2021, un travail commun avec la communauté de communes Granville Terre et Mer et les communes de Donville-les-Bains, Jullouville, Saint-Pair-sur-Mer et Carolles, aboutissant à la mise en place **d'aménagements cyclables temporaires**. Une évaluation de ces aménagements est en cours de réalisation par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), missionné par le Département.

Le Département invite toutes les personnes ayant utilisé ces aménagements cyclables dans leur totalité ou partiellement et quel que soit le mode, les cyclistes réguliers ou par intermittence, de tout âge, utilisateur ou ayant utilisé les aménagements transitoires, à répondre à **une enquête vélo accessible du 16 septembre au 16 octobre 2022** :

- en version papier dans les mairies de Carolles, Donville-les-Bains, Jullouville et Saint-Pair-sur-Mer ;
- sur manche.fr ;
- sur granville-terre-mer.fr ;
- sur les réseaux sociaux du Département et de Granville Terre et Mer.

Cette enquête permettra de recueillir les expériences des aménagements cyclables transitoires, d'enrichir les réflexions, d'affiner et compléter le diagnostic.